

LETTRE INFO

AVRIL 2024 N° 3



LE CHANTIER S'INSTALLE SUR LA VOIE RAPIDE SUD III

Les travaux de renforcement et sécurisation des boulevards maritimes étant terminés depuis ce début d'année, le chantier va désormais se poursuivre sur la voie rapide Sud III tout en permettant la déviation des poids-lourds.

Depuis le 30 janvier 2024, le chantier s'installe sur la voie rapide en rive gauche de la Seine. Une déviation des poids lourds par les boulevards maritimes est mise en place pour une durée prévisionnelle de deux ans. À compter de cette date, des itinéraires de déviation dédiés aux poids-lourds doivent être empruntés, dans le sens de circulation A13 vers le Pont Flaubert et inversement.

Retrouvez toute l'actualité des travaux dans cette lettre d'information.



une déviation des poids lourds par les boulevards maritimes est mise en place pour une durée prévisionnelle de deux ans.

[acces-pontflaubert-rivegauche.fr](https://www.acces-pontflaubert-rivegauche.fr)



LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT SUR LA VOIE RAPIDE SUD III

À partir du 30 janvier 2024, les entreprises en charge des travaux de raccordement du pont Flaubert à la Sud III installent une partie du chantier sur la voie rapide. Le périmètre des emprises impacte la circulation et évoluera en deux temps.

Phase 1

Janvier 2024
à l'automne 2024

- ▶ La bretelle de sortie depuis le rond-point de la Motte est fermée
- ▶ Il n'est pas possible de sortir au niveau de l'échangeur Stalingrad
- ▶ Il reste possible d'entrer par l'échangeur Stalingrad pour rejoindre l'A13
- ▶ Un sens de circulation est supprimé, deux voies sont maintenues à largeur réduite :
 - Sens **A13 → Rouen** par les bretelles Sud de l'échangeur
 - Sens **Rouen → A13** par chaussée opposée Sud III








Phase 2

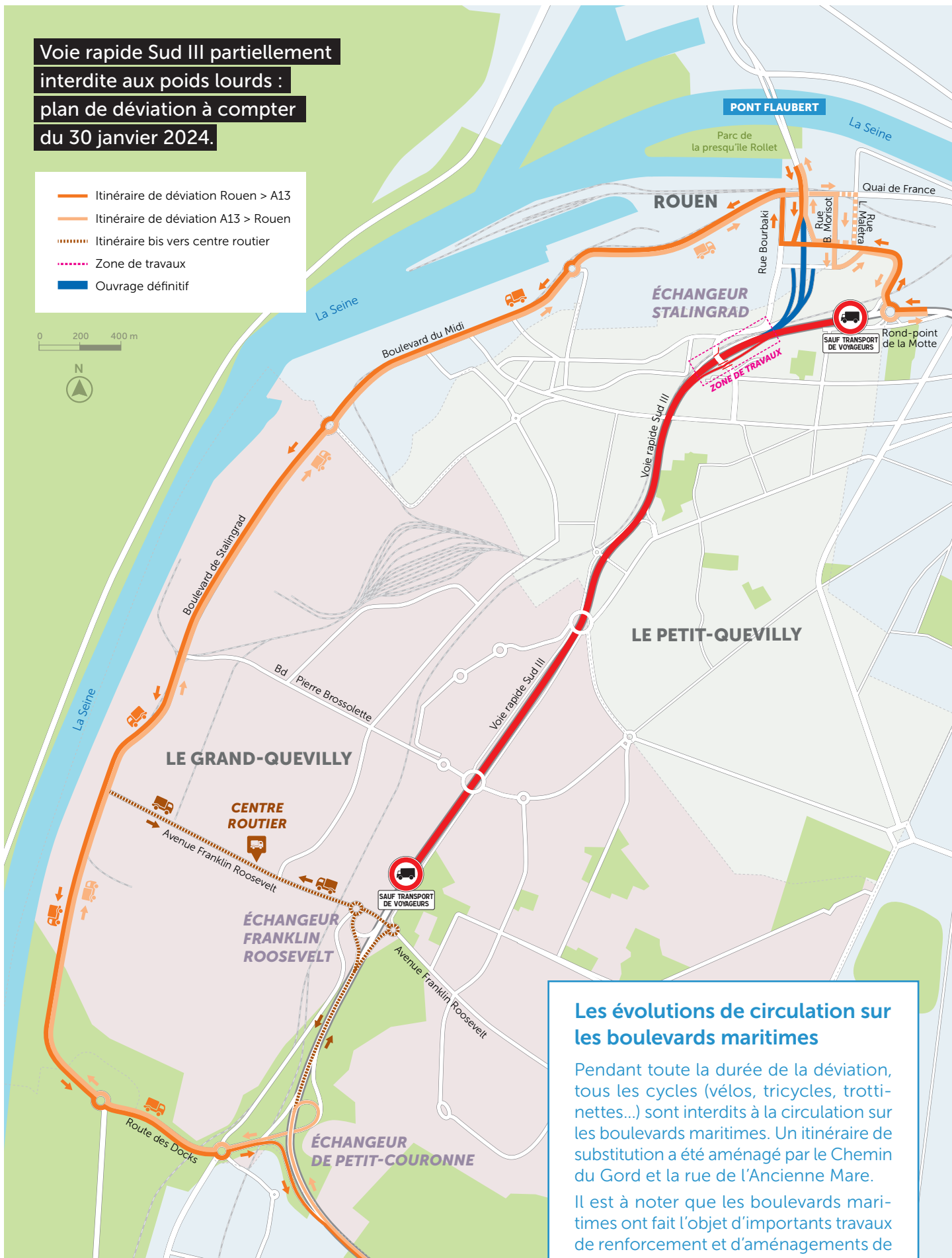
Automne 2024
à décembre 2025

- ▶ Le raccordement du pont Flaubert entre en service dans le sens Nord-Sud, du pont vers l'A13
- ▶ La bretelle de sortie depuis le giratoire de la Motte est fermée
- ▶ Il n'est pas possible de sortir au niveau de l'échangeur Stalingrad
- ▶ Circulation sur la Sud III
 - Sens **A13 → Rouen** par les bretelles Sud de l'échangeur (2 voies de circulation de largeur réduite)
 - Sens **Rouen → A13** par accès définitifs du pont Flaubert



Voie rapide Sud III partiellement interdite aux poids lourds : plan de déviation à compter du 30 janvier 2024.

-  Itinéraire de déviation Rouen > A13
-  Itinéraire de déviation A13 > Rouen
-  Itinéraire bis vers centre routier
-  Zone de travaux
-  Ouvrage définitif



Les évolutions de circulation sur les boulevards maritimes

Pendant toute la durée de la déviation, tous les cycles (vélos, tricycles, trottinettes...) sont interdits à la circulation sur les boulevards maritimes. Un itinéraire de substitution a été aménagé par le Chemin du Gord et la rue de l'Ancienne Mare.

Il est à noter que les boulevards maritimes ont fait l'objet d'importants travaux de renforcement et d'aménagements de sécurité de mi-août 2023 à fin janvier 2024 pour assurer la circulation dense des poids lourds le temps de la déviation.

ZOOM SUR LA CONSTRUCTION DU VIADUC MADAGASCAR

Pour réaliser le raccordement de la portion actuelle du pont Flaubert à la voie rapide Sud III, trois ouvrages d'art doivent être réalisés. Le premier, le viaduc Madagascar, situé à l'emplacement de l'ancien rond-point Madagascar entre dans une nouvelle phase.

Fin 2023, les éléments de charpente ont été acheminés sur le chantier puis soudés les uns aux autres pour former les pièces de la future structure métallique du viaduc. L'assemblage de ces pièces s'est déroulé du 27 février au 2 mars 2024. Les premiers éléments - temporairement stockés sur chantier - ont alors été grutés au moyen d'une grue monumentale puis posés sur des culées à leur emplacement définitif. Ils sont ensuite assemblés par soudure. Une fois cette première opération réalisée, les compagnons construiront des plaques de béton qui constitueront la base destinée à accueillir le tablier du pont et la chaussée.



**INSCRIVEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER
DU PROJET EN
VOUS RENDANT
SUR NOTRE SITE !**



www.acces-pontflaubert-rivegauche.fr/